



## Éditorial

### Libérée, délivrée, je peux enfin respirer



Ces paroles, de la célèbre chanson de la Reine des neiges, sont d'autant plus porteuses en cette période où nous avons pu enfin tomber les masques. La vie reprend doucement son cours normal. Les couleurs printanières succèdent à un hiver particulier entre vaccins, tests PCR, pass COVID et mises en quarantaine. Nous pouvons à nouveau passer la porte d'un magasin, non sans avoir, durant un instant, l'impression d'être en faute sans notre masque.

La vie associative reprend ses droits et il est maintenant possible de se rencontrer à plusieurs dans des lieux publics, de se rendre en groupe dans les restaurants, relançant ainsi ce secteur durement touché, tout comme d'autres que nous devons absolument soutenir par notre présence.

Dans les écoles, la libération du port du masque pour les élèves et les enseignants a été une «délivrance» et leur a redonné ainsi un sourire enfin visible.

Cela signifie que nous pouvons reprogrammer les manifestations et donner l'accès libre aux salles et aux piscines publiques.

Après deux ans d'absence, la foire de Coffrane vient d'avoir lieu. Les foires de Dombresson suivront les 16 mai et 21 octobre 2022. La fête nationale est prévue sur le site d'Évologia à Cernier le soir du 31 juillet 2022 et Fête la Terre y reprendra ses quartiers dans sa configuration normale les 20 et 21 août 2022.

Comme chaque année depuis 25 ans, les Jardins musicaux se dérouleront du 13 au 28 août 2022 avec une quarantaine de concerts et spectacles qui seront mis en œuvre à Évologia et dans d'autres lieux de la région. Plusieurs artistes renommés s'y produiront, en particulier dans le cadre de «Poésie en Arrosoir» et lors de «La Décharge», moment fort des fêtes de fin d'année.

Comme vous pouvez le constater, tout se met en place pour une belle année qui nous fera oublier, je l'espère, ces restrictions et privations vécues. Je vous encourage à participer à ces manifestations et à positiver en visant les prochaines vacances d'été qui vous permettront de recharger vos batteries. Bel été à vous!

Jean-Claude Brechbühler,  
conseiller communal

## Piscine d'Engollon

Après quelques mois de repos, la piscine d'Engollon ouvre ses portes le **samedi 21 mai 2022 dès 09h00**.

Comme depuis bon nombre d'années, les visiteurs pourront profiter des espaces verts, du terrain de beach-volley, de la piste de pétanque, des places de jeux pour petits et grands, du toboggan ainsi que des plongeurs.

Les installations, desservies trois fois par jour par le bus 423, sont facilement accessibles à vélo et disposent de places de stationnement. Le nouveau responsable du site, Christophe Jossi, toute son équipe, ainsi que les tenanciers de la buvette se réjouissent de vous accueillir.



Photo: FaGe

## Bibliothèque de Fontainemelon

La bibliothèque publique communale de Fontainemelon, entièrement recomposée en étroite collaboration avec le Bibliobus neuchâtelois, accueille le public **samedi 30 avril 2022 de 09h30 à 12h00**, à l'occasion de son inauguration en présence de Jean-Claude Brechbühler, conseiller communal responsable du dicastère Éducation, Jeunesse et Sports-loisirs-culture, et de Christophe Calame, président de l'association du Bibliobus neuchâtelois.

Au programme:

- portes ouvertes de la bibliothèque - sections jeunesse et adultes - et du Bibliobus;
- partie officielle à 10h00;
- animations par les conteurs de la Louvée tout au long de la matinée.

Stationnement du Bibliobus dans le préau du collège.

## Séance d'information publique

Dans le cadre de la modification partielle des plans d'aménagement de Coffrane et de Montmolin, secteur «Rive», la Commune convie la population à une séance d'information, en présence de l'entreprise concernée par ce projet, le **lundi 9 mai 2022 à 19h30**, à l'hôtel du Val à Malvilliers.

## Foire de Dombresson

La traditionnelle foire de printemps de Dombresson revient enfin et se déroulera le **lundi 16 mai 2022**. À cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront le long du village et dans la cour du collège. Le Conseil communal au complet visitera la manifestation.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du Ruz Chasseran, des rues Dombrice et des Oeuches sera interdit du dimanche 15 mai 2022 à 22h30 au lundi 16 mai 2022 à 21h00. Ces emplacements seront occupés par les stands des marchands et des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

En plus de la foire de printemps, le village de Dombresson sera bien animé avec la 5<sup>e</sup> édition de la Seyon Bierfest le samedi 14 mai 2022 dès 17h00. La manifestation est organisée par quelques sociétés locales, sous leur responsabilité.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ces sympathiques événements et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.

## 50<sup>e</sup> de La Fontenelle

Dans le prolongement des Charabiades qui se dérouleront les jeudi et vendredi 5 et 6 mai 2022, le collège secondaire de La Fontenelle, à Cernier, fêtera ses 50 ans, le **samedi 7 mai 2022**. Avec près de 10'000 élèves qui y ont évolué, le bâtiment s'animera de 10h00 à 23h00 pour que chacun puisse le redécouvrir. La partie officielle est prévue à 17h30.

Au programme: l'exposition «La Fontenelle», des bars et des stands de restauration, une réunion des anciens qui pourront se retrouver par volées, des défis pour redécouvrir le collège et encore d'autres activités. La cérémonie officielle se tiendra en présence de la conseillère d'État Crystel Graf, le Conseil communal ainsi que des personnalités historiques de l'école. «La Source», un magnifique spectacle donné par les comédiens de La Fontenelle, couronnera les festivités.

Le détail des activités est à découvrir sur: [www.csvr.ch](http://www.csvr.ch).

La direction et le corps enseignant se réjouissent d'accueillir un public nombreux tout au long de ces trois jours.

## Trier, c'est valorisant

Dans l'optique de préserver l'environnement et de lutter contre le gaspillage, le recyclage des batteries de véhicules et des pneus usagés est important. En effet, il s'agit de déchets toxiques pour l'homme et extrêmement polluants pour la nature.

Les éléments constitutifs des batteries sont généralement issus de ressources naturelles limitées et non renouvelables; elles contiennent de l'acide sulfurique et du plomb.

Les pneus se composent essentiellement de caoutchouc, synthétique ou naturel, de noir de carbone, d'oxyde de silicium ainsi que d'acier et de textiles. Ils contiennent également des additifs comme du zinc, du plomb et du soufre. Lorsqu'il n'est pas possible de les réutiliser en les rechapant (collage par fusion thermique d'une nouvelle bande de roulement), les pneus usagés peuvent alors faire l'objet soit d'une valorisation matière, en réutilisant leurs divers composants, soit d'une valorisation énergétique par combustion contrôlée.

Les pneus et les batteries ne sont pas récupérés dans les déchèteries et il est strictement interdit de les abandonner dans la nature.

Vos pneus et batteries doivent être éliminés aux endroits suivants:

- à la place d'élimination du «Bois Rond» à Corcelles;
- auprès des garages;
- auprès des commerces spécialisés.



## Offre d'emploi

La Commune recherche:

- 1 apprenti employé de commerce CFC (F/H), titulaire d'une maturité gymnasiale (apprentissage en 18 mois), pour la rentrée d'août 2022.

Les dossiers de candidature complets, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats, peuvent être envoyés par courrier électronique à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch). Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'administration des ressources humaines au 032 886 56 31.

## Éducation de rue

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le service d'éducation de rue de la fondation Carrefour, déjà très actif dans les communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, a étendu ses prestations en déployant un projet institutionnel sur l'ensemble du territoire de Val-de-Ruz.

Son arrivée met ainsi un terme au partenariat que la Commune avait conclu avec le Centre Jeunesse Val-de-Ruz, situé depuis 2001 dans les anciens locaux de «La Cravache» à Cernier et qui terminera son activité à fin 2022. Bon nombre de jeunes Vaudruziens ont fréquenté ce lieu après les heures d'école et, cela, à leur satisfaction.

La fondation Carrefour, avec ses éducateurs de rue, son véhicule itinérant et sa présence à midi à La Fontenelle, est un atout certain pour être à la disposition et à l'écoute des jeunes.

Cette nouvelle prestation, financée par le Canton, arrive au bon moment en cette période qui fragilise ce public-cible, contraint de se construire dans un monde bouleversé par la pandémie.

Afin de compléter l'offre, la fondation Carrefour occupera un local qui est en cours de rénovation rue des Monts à Cernier et qui permettra d'accueillir les jeunes avec un projet pédagogique et des prestations socio-éducatives appropriées.

Les Autorités remercient les animateurs et la direction du Centre Jeunesse du travail accompli durant toutes ces années ainsi que la fondation Carrefour de son engagement au profit de la Commune et de ses habitants.

## Des hirondelles à l'école

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, le collège de Coffrane accueille des nichoirs sur sa façade sud. Les élèves espèrent y observer le retour des hirondelles.

En même temps que la revitalisation du jardin potager, deux classes participent au projet «graines de chercheurs hirondelles» de l'association Parc régional Chasseral. Le but est de pouvoir découvrir les hirondelles et leur mode de vie ainsi que de comprendre les différentes problématiques liées à la diminution de leur nombre dans les villages de la Commune. La raréfaction des insectes due aux pesticides, la modernisation des bâtiments et le manque de boue utile à la construction de leurs nids en sont des exemples.

Dans cette perspective et afin de leur donner un coup de pouce, des élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années ont fabriqué des nichoirs qui ont été posés sur un pan de toit de l'école. Par la mise à disposition exceptionnelle d'un camion nacelle et par leur travail, le Service de défense incendie du Val-de-Ruz et le Service technique des bâtiments ont permis de finaliser ce projet. Qu'ils en soient ici remerciés.



## Paysage de l'année 2022

Le Val-de-Ruz est à l'honneur en 2022. La distinction annuelle de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) est décernée conjointement à la Commune de Val-de-Ruz, au Parc Chasseral et à l'association Ecoréseau et Paysage du Val-de-Ruz.

Le prix met en évidence le travail réalisé depuis quinze ans sur les allées d'arbres, un paysage vaudruzien typique. La distinction sera remise officiellement le 14 mai 2022 à Cernier lors d'un colloque organisé par la SL-FP sur le thème «Les paysages d'allées: de la plaine à la montagne».

Durant tout l'été, une exposition géante en plein air mettra en valeur les paysages du Val-de-Ruz sur le site d'Évologia.

## Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le **lundi 2 mai 2022** à 19h30 à La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021
3. Communications du président
4. Nomination d'un membre à la Commission des aménagements urbains en remplacement de Chloé Douard, démissionnaire
5. Nomination d'un membre à la Commission de gestion et des finances en remplacement de Pierre-Ivan Guyot, démissionnaire
6. Nouveau règlement sur les finances
7. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 250'000 pour des mesures de protection contre les crues du Seyon à la Venelle des Moulins à Villiers
8. Rapport final relatif à la cessation d'acceptation de dons en faveur des sinistrés et de la Commune à la suite des inondations du 21 juin 2019 et à la dissolution de la Commission de répartition des fonds
9. Réponse au postulat PO21.001 «Des arrêts de bus adaptés à la géographie d'aujourd'hui»
10. Réponse à la motion M21.002 «Desserte du Pâquier en transports publics»
11. Réponse à la motion M21.004 «Protection du patrimoine vaudruzien»
12. Motions et propositions
13. Résolutions, interpellations et questions
14. Communications du Conseil communal